Service de déclaration par Internet

RAFAEL ANGEL YEPES POLO

Relevé et attestation de la déclaration d'Assurance-emploi

Ce qui suit est un relevé des questions ainsi que des réponses que vous avez fournies.

Cette déclaration couvre la période du 22 mars 2020 au 04 avril 2020.

Adresse et dépôt direct

Avez-vous déménagé, changé d'adresse postale ou modifié l'information bancaire fournie pour le dépôt direct ?

Non

Hors Canada

Étiez-vous à l'extérieur du Canada entre le lundi et le vendredi pendant la période visée par cette déclaration ?

Non

Travail-Gains

Travaillez-vous à votre compte?

Non

Avez-vous travaillé ou reçu une rémunération pendant la période visée par cette déclaration ? Ceci inclut un travail pour lequel vous ne serez pas payé ou serez payé plus tard ou un travail autonome y compris un revenu agricole.

Formation

Étiez-vous aux études ou en formation pendant la période visée par cette déclaration ?

Non

Disponibilité

Étiez-vous prêt et disposé à travailler, et capable de le faire chaque jour, du lundi au vendredi, pendant chaque semaine de la période visée par cette déclaration ?

Oui

Autres sommes d'argent

Avez-vous reçu ou recevrez-vous d'autres sommes d'argent que celles déjà mentionnées pour la période visée par cette déclaration ?

Non

Avis de confirmation

Je déclare qu'à ma connaissance les réponses fournies dans la déclaration d'assurance-emploi en direct sont exactes.

Je sais qu'elles serviront à déterminer mon admissibilité aux prestations d'assurance-emploi.

Je suis conscient que les renseignements fournis sont sujets à vérification, qu'en communiquant de faux renseignements sur moimême ou un autre individu, je commets une fraude. Je suis aussi

conscient que des pénalités pourront m'être imposées si je fais sciemment de fausses déclarations.

À la fin de votre session réussie, vous serez informé de la date à laquelle vous devrez remplir votre prochaine déclaration. Il est important de remplir vos déclarations dans les trois semaines suivant la date d'échéance, sinon vous pourriez perdre le droit à des prestations.

Les renseignements fournis sur votre déclaration sont recueillis en vertu de, et seront utilisés pour l'application de la Loi sur l'assuranceemploi.

Veuillez noter qu'en donnant et en soumettant **votre NAS et votre code d'accès**, vous serez réputé avoir signé votre déclaration en direct.

Déclaration soumise le : 04 avril 2020 11h15, 40 sec

Ceci confirme que votre déclaration pour la période se terminant le samedi 04 avril 2020 a été enregistrée avec succès. Vous n'avez pas à nous contacter pour vérifier si nous avons reçu votre déclaration.

Au sujet de votre prochaine déclaration

Vous pouvez remplir votre prochaine déclaration le samedi 18 avril 2020. Il est important de remplir votre prochaine déclaration dans un délai de trois semaines suivant cette date. Autrement, vous risquez de perdre votre droit aux prestations.

Date de modification: 2019-06-29